

La jeunesse québécoise au cœur des débats

ISABELLE NEVEU
ÉTUDIANTE AU CÉGEP DE ST-JÉRÔME, PROFIL JOURNALISME ET COMMUNICATIONS

Exprimer des espoirs, des rêves et des idéaux, s'informer, débattre et proposer des solutions relativement à l'avenir des études supérieures, voilà pourquoi 450 jeunes de partout au Québec, âgés de 15 à 35 ans, se sont réunis du 25 au 27 janvier dernier, à l'Université Laval à Québec. Dans le cadre de l'École d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde (INM)-Spécial Sommet, le gouvernement du Québec a invité ces jeunes à participer aux débats qui mèneront jusqu'au Sommet sur l'éducation supérieure les 25 et 26 février prochains.

Impliquée de cœur, d'esprit et de corps dans ce débat ardu depuis déjà plusieurs mois, la jeunesse québécoise veut se faire entendre. Bien que le mouvement du « carré rouge » ait causé bien des émois au printemps dernier, c'est dans le calme et dans un respect total des opinions divergentes que se sont réunis ces jeunes pour discuter, débattre et mettre sur papier les idées dites, haut et fort, lors des affrontements entre les étudiants et le gouvernement, mais également celles qui ont été exprimées avec beaucoup plus de discrétion. Chacun ayant droit à son opinion et à son tour de parole, l'ensemble des idées proposées a été entendu et considéré. En effet, dès la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, Michel Venne, a déclaré: « Nous avons un objectif commun d'améliorer l'enseignement supérieur au Québec. » Voilà le fil conducteur qui a animé tous les débats.

Organisé sur une période de trois jours durant laquelle diverses conférences et tables rondes étaient présentées, l'évènement a permis à chaque jeune de faire cheminer ses idées et ses visions sur le sujet. Un nombre impressionnant de conférenciers et d'experts réputés dans le domaine de l'éducation étaient présents pour faire connaître leurs points de vue et alimenter les discussions entre les participants. Parmi ceux-ci, plusieurs professeurs d'université dont Christian Nadeau, professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal, se trouvaient également des représentants des différentes associations étudiantes, tels qu'Éliane Laberge, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), ainsi que divers présidents, vice-présidents et directeurs généraux d'associations et d'établissements. La pluralité de ces intervenants a permis de mettre sur les tables de discussion

des opinions dissemblables de la part des experts en la matière.

La complexité de cet enjeu public a amené de nombreux sujets de discussion séparés par thèmes: la qualité de l'enseignement supérieur, l'accessibilité et la participation aux études supérieures, la gouvernance et le financement des universités ainsi que la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec. « Les missions des universités sont l'enseignement, la recherche et les services à la communauté, et ces trois volets sont inséparables », a affirmé Jean-Marie Toulouse, professeur émérite à HEC Montréal. Selon la majorité des jeunes participants, ces missions doivent rester bien présentes au cœur des discussions.

« Il faut mettre de l'avant l'intérêt collectif, plutôt que l'intérêt individuel » a expliqué Hélène Tremblay, ancienne sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, lors de la cérémonie de clôture, précisant que c'est ce qu'elle a vu tout au long de la fin de semaine et qu'elle en est comblée.

Bien que ce soit la question des droits de scolarité qui a déclenché les questionnements face à l'éducation, les conclusions de cet évènement sont beaucoup plus étendues. La

valorisation du savoir, le développement de l'esprit critique, l'importance du développement régional, le souhait d'établir une charte nationale de l'éducation, le désir que les écoles ne forment pas uniquement des travailleurs, mais aussi des citoyens, donner le goût d'apprendre, développer la curiosité intellectuelle et l'égalité des chances, voici ce que les participants ont exprimé. Ce sont ces rêves qui les poussent à agir et à vouloir du changement à plusieurs niveaux en éducation. Après analyse, Élise-Ariane Cabriol, présidente de la table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, a conclu que le rêve ne doit

pas être éloigné des débats, puisqu'il semble alimenter considérablement les réflexions.

« Les jeunes sont animés d'un idéal et d'un courage », a déclaré Pierre Duchesne, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie, ajoutant qu'il entend la voix des jeunes et que le Sommet est justement là pour qu'il puisse passer à l'action. Projetant la gratuité comme étant un idéal à long terme, le ministre a assuré que la vision des jeunes serait entendue lors du Sommet. N'étant pas majoritairement en faveur de la gratuité scolaire, les participants se sont montrés ouverts à trouver des solutions plus réalistes face à la situation actuelle du Québec. Quoi qu'il en soit, le Sommet n'est pas une finalité, mais le début d'un grand débat.



Un groupe de 10 jeunes a représenté la région des Laurentides lors de l'évènement grâce au Forum Jeunesse des Laurentides qui a rendu leur participation possible. Sur la première rangée, à gauche: Isabelle Neveu, Geneviève Fontaine, Amélie Ouimet et Marjorie Pilon. Sur la deuxième rangée, à gauche, Antoine Arcand, Lisa-Anne Millette, Claudie Morel, Pier-Alexandre Déry et Nicolas Beaulieu.

VIVE LES MARIÉS !

Vous et votre conjoint(e) avez décidé de vous marier? Félicitations! La robe de mariée est déjà choisie, le gâteau est commandé, la salle est réservée **MAIS** avez-vous pensé aux aspects légaux de votre future union?

Savez-vous que votre **notaire est un célébrant habilité par la loi?** Il est également un **spécialiste du droit matrimonial** et peut vous conseiller sur tous les aspects légaux de votre union!

Votre notaire verra d'abord à obtenir les documents requis et veillera à ce que les **formalités légales entourant la célébration** soient respectées; le non-respect de ces formalités peut avoir pour conséquence la nullité de l'union!

Votre notaire est un juriste. Il vous expliquera les effets légaux de votre union. Par exemple, les **droits et devoirs des conjoints**, notamment à l'égard des dettes contractées pour les besoins de la famille, de la contribution aux charges du mariage et de la protection de la résidence familiale.

De plus, votre notaire vous conseillera sur les règles qui régissent le **patrimoine familial**, sur les **différents régimes matrimoniaux** et sur la pertinence de rédiger ou non un **contrat de mariage ou d'union civile**. Ce contrat, obligatoirement notarié, peut contenir toutes sortes de stipulations; son contenu n'est pas limité au choix d'un régime matrimonial et ses effets ne doivent pas être pris à la légère!

Enfin, votre notaire **célébrera votre union** et remplira toutes les formalités auprès du Directeur de l'état civil.

Avant d'échanger vos vœux, consultez votre notaire : une source sûre !

Me Amélie Lemay, notaire
(450) 335-1311
amelie.lemay@notarius.net
www.notairelemay.ca

Me Sophie Lapierre, notaire
(450) 335-1222
s.lapierre@notarius.net
www.notairelapierre.ca



2701, boul. du Curé-Labelle (Coiffure Sharp)
Prévost (Québec) J0R 1T0



Libérez-vous définitivement de votre surplus de poids avec la méthode Ideal Protein

- Perte de poids rapide
- Aucune perte de masse musculaire
- Vitalité et énergie accrue
- Meilleur contrôle de l'appétit
- Amélioration du taux de glycémie, cholestérol et de pression artérielle

Perte de 3 à 7 livres par semaine!
Coach minceur sur place, service gratuit
2547, boul. Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0

ChefTech

450-434-2433